

AVIS D'ACOMPTE

Jours et heures de réception TLJ SAUF SAM-DIM DE 9H A 12H ET DE 13H A 16H ET SUR RDV
TEL. SIE : 01 49 74 21 12 TEL. IFU : 01 49 74 21 12

Adresse du service
où cet avis d'acompte
doit être déposé
au plus tard le

19
DEC.

Tout retard, défaut de paiement ou minoration induit entraîne
l'application d'une majoration de 5 % du montant de l'acompte
(art. 1731.1 du CGI)

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX



8237004535 0001

eco' pli 51 MEUSE CHAMP PIC 30.11.12 CI096D

MME REVELLAT EVELYNE
P/ SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

61521

Rayez les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise; rectifiez-les en rouge.

SIE	Numéro de dossier	Cle	CDI	Code Service	Régime
940 08 01	3 15444	57	51	651	ST
F R 6 0 4 9 8 8 3 7 9 3 9 0 0 0 1 2					
Numéro de TVA intracommunautaire					
N° d'identification de l'établissement (SIRET)					

La charte du contribuable :
des relations entre l'administration fiscale et le contribuable
basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr
et auprès de votre service des impôts.

ACOMPTE DU DECEMBRE 2012

EXIGIBLE LE 19/12/2012

MONTANT A PAYER EN EUROS : 214,00

AVIS D'ACOMPTE ETABLI SUITE A DEPOT TARDIF DE DECLARATION

DONT TVA : Vous n'avez pas d'acompte de TVA à payer pendant l'exercice en cours lorsque le montant de la TVA due pour l'exercice précédent, avant déduction de la TVA relative aux immobilisations (ligne 57 de la déclaration CA12/CA12E), est inférieur à 1 000 €. Dans ce cas, renvoyez l'avis complété de la mention « Dispense de paiement ».

DONT TAXES ASSIMILÉES

À PAYER

214,00
0

DÉTAILS DES TAXES ASSIMILÉES

CODE

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVE À L'ADMINISTRATION

Date : 19/12/2012
Téléphone :
CIE à boucher

Paiement par virement bancaire
Paiement par imputation :
* (joindre l'impôt n°3514 disponible sur www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)

Somme :
Date :
N° PEC :
N° d'opération :

• Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ;
l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Si vous êtes en droit de moduler le montant attendu, remplissez la déclaration de suspension ou de modulation figurant au dos.

8237004535 0001